

Autorisation relative à l'exploitation des attributs de la personnalité

Participants majeurs

FIBOIS GRAND EST peut être amené à exploiter votre image, votre voix, vos noms, prénoms ainsi que d'autres éléments de votre personnalité dans le cadre de l'organisation du jeu concours TikTok #foretboisselonmoi (ci-après désigné le « **Jeu** »).

A ce titre, il est nécessaire que FIBOIS GRAND EST obtienne votre autorisation pour une telle exploitation.

Je, soussigné(e) :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....
.....

CODE POSTAL : **VILLE :**

TELEPHONE :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ETABLISSEMENT **DE** **FORMATION :**

.....

ENTREPRISE :

(ci-après le « **Participant** »)

1. Déclare :

- a. être majeur(e) et disposer de la capacité de contracter ;
- b. ne pas être lié(e) avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur l'exploitation de mon image et/ou de ma voix ;

2. Déclare pouvoir être amené(e) à poser et/ou à être interviewé(e) volontairement et librement lors :

- de séances photographiques destinées à promouvoir les activités de FIBOIS GRAND EST dans le cadre du Jeu ;
- de la remise de prix lors du Salon Habitat et Bois d'Epinal en septembre 2023 ;

dans le but de permettre à l'association FIBOIS GRAND EST, située au 2 rue de Jarville à HEILLECOURT (54180) – identification d'association W543010574 (ci-après « **l'Exploitant** »)

de promouvoir la filière bois à travers le Jeu réalisé en réalisant et diffusant des documents de communication physiques ou numériques, en faisant l'objet de publications d'articles de presse ou d'annonces publicitaires et d'interviews dans les médias.

3. **Autorise** l'Exploitant à diffuser mon image et/ou ma voix captés dans la vidéo réalisée dans le cadre du Jeu (ci-après la « Vidéo ») et ce, pour les besoins ci-dessus énoncés ;
4. **Autorise** l'Exploitant à utiliser et à exploiter tant mon image et/ou ma voix captées par la Vidéo que les éventuels droits de propriété intellectuelle attachés à mes propres prestations réalisées dans cette Vidéo, par reproduction et/ou représentation de celle(s)-ci, dans le cadre de ladite communication au public du Jeu pour toutes exploitations connues ou inconnues à ce jour. Ces exploitations pourront être réalisées par tous modes d'exploitation et sur tous supports de communication connus ou inconnus à ce jour. Les exploitations de la vidéo sont notamment précisées en Annexe ;
5. **Consens** la présente autorisation et la licence d'utilisation des droits de propriété intellectuelle (le cas échéant) à l'Exploitant pour le monde entier, pour la durée du Jeu et jusqu'à 36 mois après la remise des prix;
6. **Autorise** l'Exploitant à disposer de toute liberté dans le choix des images et/ou des prises de son, du montage et des coupes éventuelles, sous réserve du respect de mon image et/ou de ma voix ;
7. **Autorise** l'exploitation de mon image et/ou de ma voix par l'Exploitant, à titre gratuit et sans contrepartie ;
8. Par conséquent, **renonce** à réclamer à l'Exploitant une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de mon image et/ou de ma voix dans les conditions définies aux présentes ;
9. **Autorise** l'Exploitant à céder, en tout ou partie, à tout tiers de son choix la présente autorisation aux fins de la réalisation et/ou de l'enregistrement de mon image et/ou de ma voix et/ou de l'exploitation de celle-ci et ce, dans le respect des stipulations et de la finalité de la présente autorisation et du règlement du Jeu ;
10. **Autorise** expressément l'exploitation d'images arrêtées, de captures d'écran, de prises de son seules, qui seraient tirées de la vidéo ; étant néanmoins entendu que ces images et ces prises de son ne pourront être exploitées de manière distincte à la communication relative au Jeu ;
11. **Déclare** être informé, qu'aux fins des exploitations prévues aux présentes, des informations d'ordre privé et personnel, telles que notamment mon état civil, ma situation professionnelle et mon âge pourront être communiquées au public. Toutefois, l'Exploitant s'engage à ne divulguer que les seules informations personnelles me concernant strictement nécessaires à la bonne information du public à propos du Jeu ;
12. **Protection des données à caractère personnel** : Conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur (Règlement (UE) n°2016/679 et loi n°2018-493 du 20

juin 2018), il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées aux personnes dont l'image et/ou la voix sont captées sont nécessaires à la promotion et la communication relative au Jeu, sur tous supports.

A ce titre, je déclare être informé(e) :

- que les données à caractère personnel me concernant seront communiquées et diffusées aux partenaires de l'Exploitant pour la promotion et la communication relative au Jeu, sur tous supports ;
- que je dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité, de suppression et de limitation du traitement s'agissant des informations personnelles me concernant ;
- que l'exercice de mes droits pourra être effectué en adressant une demande par e-mail à l'adresse suivante : contac@fibois-grandest.com ou courrier postal auprès de l'Exploitant dont les coordonnées figurent en en-pied de page du présent document. La demande devra être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité officiel en cours de validité, avec la mention en objet « Protection des données ».
- que je dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél : 01 53 73 22 22.

13. Les parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige qui pourrait survenir dans le cadre de la présente autorisation et notamment par voie de médiation.

En cas de désaccord persistant, les juridictions françaises seront seules compétentes et le droit français seul applicable.

Fait à.....le.....

Signature du **Participant**

Précédé de la mention manuscrite

« Bon pour autorisation »

Autorisation relative à l'exploitation des attributs de la personnalité

Participants mineurs

FIBOIS GRAND EST peut être amené à exploiter l'image, la voix, les noms, prénoms ainsi que d'autres éléments de la personnalité du participant mineur dans le cadre de l'organisation du jeu concours TikTok #foretboisselonmoi (ci-après désigné le « **Jeu** »).

A ce titre, il est nécessaire que FIBOIS GRAND EST obtienne l'autorisation d'une telle exploitation auprès de son représentant légal.

Je, soussigné(e) :

NOM :

PRENOM :

QUALITE :

ADRESSE :

.....
.....

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE :

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e), participant au Jeu :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....
.....

CODE POSTAL : VILLE :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ETABLISSEMENT DE FORMATION :

.....

ENTREPRISE :

(ci-après le « **Participant** »)

1. Déclare :
 - a. être majeur(e) et disposer de la capacité de contracter ;

- b. que le Participant n'est pas lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur l'exploitation de son image et/ou de sa voix ;
2. Déclare que le Participant pourra être amené à poser et/ou à être interviewé(e) volontairement et librement lors :
- de séances photographiques destinées à promouvoir les activités de FIBOIS GRAND EST dans le cadre du Jeu ;
 - de la remise de prix lors du Salon Habitat et Bois d'Epinal en septembre 2023 ;

dans le but de permettre à l'association FIBOIS GRAND EST, située au 2 rue de Jarville à HEILLECOURT (54180) – identification d'association W543010574 (ci-après « **l'Exploitant** ») de promouvoir la filière bois à travers le Jeu réalisé en réalisant et diffusant des documents de communication physiques ou numériques, en faisant l'objet de publications d'articles de presse ou d'annonces publicitaires et d'interviews dans les médias.

3. Autorise l'Exploitant à diffuser l'image et/ou la voix du Participant captés dans la vidéo réalisée dans le cadre du Jeu (ci-après la « **Vidéo** ») et ce, pour les besoins ci-dessus énoncés ;
4. Autorise l'Exploitant à utiliser et à exploiter tant l'image et/ou la voix du Participant captées par la Vidéo que les éventuels droits de propriété intellectuelle attachés à ses propres prestations réalisées dans cette Vidéo, par reproduction et/ou représentation de celle(s)-ci, dans le cadre de ladite communication au public du Jeu pour toutes exploitations connues ou inconnues à ce jour. Ces exploitations pourront être réalisées par tous modes d'exploitation et sur tous supports de communication connus ou inconnus à ce jour. Les exploitations de la vidéo sont notamment précisées en Annexe ;
5. Consens la présente autorisation et la licence d'utilisation des droits de propriété intellectuelle (le cas échéant) à l'Exploitant pour le monde entier, pour la durée du Jeu et jusqu'à 36 mois après la remise des prix ;
6. Autorise l'Exploitant à disposer de toute liberté dans le choix des images et/ou des prises de son, du montage et des coupes éventuelles, sous réserve du respect de l'image et/ou de la voix du Participant ;
7. Autorise l'exploitation de l'image et/ou de la voix du Participant par l'Exploitant, à titre gratuit et sans contrepartie ;
8. Par conséquent, renonce à réclamer à l'Exploitant une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de l'image et/ou de la voix du Participant dans les conditions définies aux présentes ;
9. Autorise l'Exploitant à céder, en tout ou partie, à tout tiers de son choix la présente autorisation aux fins de la réalisation et/ou de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix du Participant et/ou de l'exploitation de celle-ci et ce, dans le respect des stipulations et de la finalité de la présente autorisation et du règlement du Jeu ;

10. Autorise expressément l'exploitation d'images arrêtées, de captures d'écran, de prises de son seules, qui seraient tirées de la Vidéo ; étant néanmoins entendu que ces images et ces prises de son ne pourront être exploitées de manière distincte à la communication relative au Jeu ;
11. Déclare être informé, qu'aux fins des exploitations prévues aux présentes, des informations d'ordre privé et personnel, telles que notamment l'état civil, la situation scolaire et/ou professionnelle et l'âge du Participant pourront être communiquées au public. Toutefois, l'Exploitant s'engage à ne divulguer que les seules informations personnelles concernant le Participant et étant strictement nécessaires à la bonne information du public à propos du Jeu ;
12. Protection des données à caractère personnel: Conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur (Règlement (UE) n°2016/679 et loi n°2018-493 du 20 juin 2018), il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées aux personnes dont l'image et/ou la voix sont captées sont nécessaires à la promotion et la communication relative au Jeu, sur tous supports.

A ce titre, je déclare être informé(e) :

- que les données à caractère personnel concernant le Participant seront communiquées et diffusées aux partenaires de l'Exploitant pour la promotion et la communication relative au Jeu, sur tous supports ;
- que je dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité, de suppression et de limitation du traitement s'agissant des informations personnelles concernant le Participant ;
- que l'exercice de mes droits pourra être effectué en adressant une demande par e-mail à l'adresse suivante : constance.jeangeorges@fibois-grandest.com ou courrier postal auprès de l'Exploitant dont les coordonnées figurent en en-pied de page du présent document. La demande devra être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité officiel en cours de validité, avec la mention en objet « Protection des données ».
- que je dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél : 01 53 73 22 22.

13. Les parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige qui pourrait survenir dans le cadre de la présente autorisation et notamment par voie de médiation.

En cas de désaccord persistant, les juridictions françaises seront seules compétentes et le droit français seul applicable.

Fait à.....le.....

Signature du **représentant légal du participant**

ANNEXE

Le droit de reproduction de la Vidéo comporte notamment :

- a) le droit de fixer, faire fixer, reproduire, faire reproduire, enregistrer, faire enregistrer, la Vidéo, en tous formats, en utilisant tous rapports de cadrages, par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour, notamment graphiques, photographiques, mécaniques, chimiques, magnétiques, électroniques, informatiques, analogiques, numériques, holographiques, scanographiques, optiques et autres, et sur tous supports connus ou inconnus à ce jour tels que carton, plastique, écran, ainsi que les supports mécaniques, magnétiques, électroniques, analogiques ou numériques dont tous vidéogrammes, disques numériques (CD ROM, CDI, DVD), mais aussi disques durs et bases de données ;
- b) le droit d'établir ou de faire établir, mettre ou faire mettre en circulation, tous originaux, doubles ou copies de la Vidéo ;
- c) le droit de numériser la Vidéo, de mettre en mémoire sur tous supports, de moduler, compresser et décompresser ou d'utiliser tous procédés techniques de même nature à l'égard de la Vidéo pour les besoins de stockage, transfert et/ou exploitations.

Le droit de représentation de la Vidéo comporte notamment :

- a) le droit de représenter ou de faire représenter et de mettre ou de faire mettre la Vidéo à la disposition du public, en tout ou partie, en toutes langues, en toutes versions d'exploitation (version originale, versions doublées et/ou sous-titrées), par tous procédés et sur tous réseaux de télécommunications et de communications électroniques connus ou inconnus à ce jour, de sons, d'images, de documents, de données, de messages de toute nature, à destination des écrans et terminaux de réception fixes ou mobiles ;
- b) le droit d'autoriser la présentation publique de tout ou partie de la Vidéo dans tout lieu public ;
- c) le droit de diffuser à titre onéreux ou gratuit les reproductions de la Vidéo en intégralité ou partiellement, en vue de la promotion et/ou de la publicité des activités de l'Exploitant ;
- d) le droit de représenter ou de faire représenter la Vidéo publiquement, en intégralité ou partiellement, et ce dans toutes les salles d'exploitation cinématographiques, payantes ou non payantes, tant dans le secteur commercial que dans le secteur dit « non commercial ».

Le droit d'adaptation de la Vidéo comporte notamment :

- a) le droit d'utiliser tous procédés, en vue de la représentation ou la reproduction numérisée de la Vidéo, sur un mode linéaire ou interactif, permettant la reconstitution intégrale de la Vidéo ou par fragments, seuls ou intégrés à d'autres éléments audiovisuels, informatiques, télématiques ou tout autre élément quelle qu'en soit la forme et le contenu. A cette fin, le Participant ou son représentant légal autorise tout compactage, compression ou autres techniques nécessaires à la numérisation de la Vidéo, stockage, au transfert et à l'exploitation en raison d'éventuelles altérations provoquées par les opérations de compression ou par des techniques similaires.
- b) le droit d'adapter la Vidéo sous une forme corrigée, condensée ou étendue en fonction des besoins et impératifs des exploitations (formats, supports, médias, etc.) ;

c) le droit de procéder à tout arrangement, toute modification ou toute transformation afin de faire évoluer la Vidéo en fonction des progrès techniques ou des nécessités artistiques, sous réserve du respect du droit à l'image du Participant.